



INTB1BA

2023 - 2024

Objectifs de la formation (compétences à acquies), et des objectifs de la formation.

- Mobiliser des compétences de communication dans deux langues en plus du français, à l'oral et à l'écrit, dans le cadre de l'exposé d'un raisonnement ou d'une recherche en respectant la déontologie scientifique.

- Capacité à produire un raisonnement personnel et rigoureux, et à l'argumenter sous forme écrite et orale
- Capacité de mener à son terme une recherche et un travail de qualité universitaire, notamment en manipulant les données statistiques,
- Capacité à rédiger un rapport en respectant les normes de l'écriture scientifique

AA des travaux pratiques de l'ensemble des cours d'économie et de gestion; Simulation de gestion – jeu d'entreprise

- Acquies des compétences réceptives et productives en anglais et en néerlandais, et 27,cd réios mmen,e capacité à so1teier ude

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2 3

o Informatique et méthodes quantitatives

o BINGE1130	Mathématiques pour ingénieur de gestion I	Thierry Lavendhomme	PR [q1] [30h+15h] [4 Crédits]	X		
o BINGE1132	Mathématiques pour ingénieur de gestion II	Thierry Lavendhomme	PR [q2] [45h+22.5h] [5 Crédits]	X		
o BINGE1131	Probabilités	Nathan Uyttendaele (supplée Cédric Heuchenne)	PR [q2] [30h+22.5h] [4 Crédits]	X		
o BECGE1133	Informatique I	Wim Laurier	PR [q2] [30h] [4 Crédits]	X		
o BINGE1231	Statistique approfondie	Cédric Heuchenne	PR [q1] [45h+22.5h] [5 Crédits]		X	
o BINGE1232	Mathématiques pour ingénieur de gestion III	Thierry Lavendhomme	PR [q2] [45h+15h] [5 Crédits]		X	
o BECGE1230	Informatique II	Wim Laurier				



PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue

BNEER1381 "Néerlandais III" a comme prérequis BNEER1281

- BNEER1281 - Néerlandais II

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

INTB1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ BINGE1132	Mathématiques pour ingénieur de gestion II	Thierry Lavendhomme	ES [q2] [45h +22.5h] [5 Crédits]
○ BINGE1131	Probabilités	Nathan Uyttendaele (supplée Cédric Heuchenne)	ES [q2] [30h +22.5h] [4 Crédits]
○ BECGE1133	Informatique I	Wim Laurier	ES [q2] [30h] [4 Crédits]

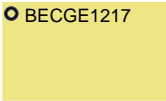
INTB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu de la formation :

o Économie

- BECGE1217
- 

o Sciences et technologie

○ BINGE1242	Sciences et technologies III	Thomas Gathy Massimo Marotta Sébastien Toussaint	FR [q2] [45h +30h] [5 Crédits]
-------------	------------------------------	--------------------------------------------------------	-----------------------------------------

o Langues

○ BANGL1291	Anglais II 🇬🇧	Milena Fontana Julie George Garkov Françoise Longrée (coord.) Erwin Ochsenmeier Madeline Riordan Tanja Temmerman (coord.)	EN [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits]
○ BNEER1281	Néerlandais II 🇳🇱	Astrid De Munter (coord.) Guy Sirjacobs	NL [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits]

INTB1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
 - ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
 - [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)
-

○ BNEER1381	Néerlandais III 🇳🇱	Astrid De Munter Barbara Fraipont	🇳🇱 [q2] [0h +30h] [4 Crédits] 📄
-------------	--------------------	--------------------------------------	------------------------------------------

INTB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) (https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2023-2024, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2020-2021, 2021-2022 ou 2022-2023. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'14 septembre au 13 septembre. insi 8 Tf 1 0 0 -1 12.80000019valence doivent a Comm43e

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

PÉDAGOGIE

- [Master \[120\] en sciences actuarielles](#) (Louvain-la-Neuve)

Autres formations accessibles

Le bachelier en ingénieur de gestion donne accès aux masters organisés par d'autres écoles de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ou par d'autres Facultés, moyennant le respect des conditions et prérequis fixés par les gestionnaires de ces programmes.

- [Master \[120\] en statistique, orientation biostatistiques](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en gestion de l'entreprise](#) (Bruxelles, Louvain-la-Neuve et Mons) (organisé avec l'ICHEC et l'ULB)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en études européennes](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en éthique](#) (Louvain-la-Neuve)

GESTION ET CONTACTS

L'administration facultaire

02 211 78 79 - espo-slb@uclouvain.be

Bureau : Ommegang 6 - 2e étage - bureau OM 205